



## Parler hybride algérien, dynamique du lexique du français langue étrangère

**Achab Djamila**

Département des langues étrangères  
Ecole Normale Supérieure d'Oran/ Algérie  
[achabdjamila@yahoo.fr](mailto:achabdjamila@yahoo.fr)

**Résumé :** La vie en société exige une communication organisée entre tous ses membres. Dans la sphère algérienne, plusieurs langues se côtoient et permettent la communication : l'arabe dialectal, l'arabe classique, le tamazigh, le français et éventuellement l'anglais. Dans l'atmosphère des empreintes des colonisations et de l'émergence de la mondialisation, la mosaïque linguistique est l'objet de nombreuses études et critiques ainsi que celles des pratiques langagières. Au sein de nos universités, l'enseignement se réalise pour la plupart des filières scientifiques, en langue française, d'où la mise en place très souvent de formation intensive en Français langue étrangère (FLE) pour un renforcement linguistique. Cependant, nos étudiants continuent d'utiliser une langue hybride construite à l'aide de fibres « arabe » et des greffes « français ». Autrement dit, leur discours qu'il soit formel (à l'intérieur des salles de cours) ou informel (à l'extérieur) est marqué par la coexistence de deux langues : l'arabe et le français : ce phénomène qu'on nomme alternance codique ou code switching a permis l'apparition de néologisme au sein de la communication orale et écrite des étudiants. Gardner dit : « *le code switching ou alternance codique est : changement/ alternance de langue ou de variété linguistique dans un discours ou une conversation* ». A partir de ce constat, la question de recherche est la suivante : Pourquoi les étudiants ont recours à un métissage français-arabe dans leur communication ? Quelles sont les manifestations morphosyntaxiques de la coexistence arabe-français résultat de la créativité linguistique chez les étudiants algériens ? Plusieurs hypothèses peuvent émerger à partir de ces questions, mais la plus dominante est que le code switching témoigne le dynamisme de l'environnement linguistique ambiant chez les étudiants algériens. Pour vérifier notre hypothèse, notre méthodologie de recherche a été celle en premier lieu, de recueillir un corpus langagier auprès des étudiants de la section de français de l'école normale supérieure (ENS) ensuite, d'adopter une analyse lexicale de ces néologismes pour tenter d'expliquer ce phénomène.

**Mots clés :** FLE, alternance codique, néologisme, milieu étudiantin, les langues en contact.

### **Algerian hybrid speech, dynamics of the lexicon of French as a foreign language**

**Abstract:** Life in society requires communication between all his members. In the African sphere and especially in Algerian sphere, several languages side by side and allow communication: dialectal, Arabic, classical Arabic, the Tamazigh, the French, the English and the Spanish. Within our universities education is realized for most scientific studies, in French, the coming in place very often intensive training in French for a language enhancement. However, our students continue to use a hybrid language built using 'Arab' and grafts 'French'. In other words, their speech both formal (within the classroom) and informal (on the outside) is marked by coexistence of two languages: Arabic and French: this phenomenon called switching or code

switching has allowed the emergence of neologism in oral and written of student's communication. Gardner said: *"the switching or switching code is: change/alternate language or language variety in a speech or a conversation"*. From this observation, the problem arose of at the outset: why students have recourse to a French-Arabic mix in their conversation? To what extent this new code, can become a process of linguistic creativity? Several hypotheses can emerge from these questions, but more dominant is that students rely this switching with an aim linguistic creativity. To verify our hypothesis, our research methodology was first to collect a language corpus from students in the section of French, in the ENS, then to adopt a lexical analysis of these neologisms in an attempt to explain this phenomenon

**Keywords:** FFL, switching, neologism, student, environment, languages in contact.

## Introduction

La configuration sociolinguistique de l'Algérie est celle d'une société diglossique, bilingue ou plurilingue, c'est-à-dire elle est en situation de contact entre plusieurs langues ou variétés. L'Algérie compte plusieurs variétés régionales et chaque variété s'exprime en langue particulière. Il existe des régions qui s'expriment en arabe algérien (dialectal) et des régions qui s'expriment en berbère, celle-ci est une langue régionale. Nous ajoutons à ces langues, le Français considérée comme une langue étrangère et seconde en Algérie. La diversité linguistique pour John Gumperz : *« est plus qu'une simple affaire de comportement : c'est une ressource communicative dans la vie quotidienne »*. L'Algérie est un pays qui a connu plusieurs invasions étrangères et dont l'histoire est profondément influencée par de multiples civilisations et grâce à ces invasions et ces colonisations, l'Algérie a connu un contact des langues et des cultures orientales et occidentales et de ce contact a immergé un bilinguisme et un plurilinguisme, des langues sont en contact : l'arabe algérien, l'arabe standard, le berbère ou le tamazigh, le français et l'espagnol et l'anglais.

Le cadre théorique et pratique dans lequel nous inscrivons notre étude de la situation bilingue et des alternances codiques qui en résultant, s'articule autour d'une approche sociolinguistique interactionnelle inspirée de John Gumperz. L'étude et l'analyse de l'alternance codique dans la conversation bilingue et l'étude et l'analyse des répertoires verbaux existant dans notre corpus et en focalisant sur l'analyse sociolinguistique de la notion du code switching. Cela permet de combiner le système d'interprétation, description linguistique et social à l'intérieur dans notre corpus.

## 1. La situation sociolinguistique en Algérie

### 1.1. État des lieux de la situation linguistique en Algérie

#### - Le berbère ou tamazight

En Algérie, le berbère est la langue maternelle d'une partie de la population. On y rencontre plusieurs variétés linguistiques et qui sont des dialectes berbérophones : l'Aurès, le kabyle et le Mzab. Le terme berbère étymologiquement « est dérivé de barbare, cette domination est étrangère aux communautés qui utilisent cette langue, il est produit de l'ethnocentrisme gréco-romain qui qualifiant de barbare tout peuple, toute culture et toute civilisation marquée du sceau de la différence » (A. Boukous, 1995 : 17). Le Tamazigh est devenu une langue nationale depuis 1995, au sein du pays.

#### - L'arabe standard

Cette variété est appelée aussi arabe moderne. Cette modernité est le résultat des transformations qu'a connu l'arabe classique à travers son utilisation par les mass médias et les nouvelles technologies. Elle est très riche d'emprunts et de néologismes. Elle est utilisée dans les institutions scolaires, les universités, les mass médias, les discours politiques, etc.

#### - L'arabe algérien

Il est nommé également, arabe dialectal. Il est la langue maternelle de la majorité de la population algérienne. 85% de la population parlent cette langue, c'est la « première socialisation linguistique de la communauté de base » (K.T. Ibrahim, 1995 : 28).

Cette variété est la langue orale, qui est influencée par des emprunts français et chaque région se caractérise par des accents typiques. En outre, on distingue, plusieurs variations linguistiques propre à chaque région comme : le parler oranais, algérois, l'Est algérien, etc. L'arabe algérien (dialectal) est l'outil le plus utilisé pour s'exprimer, pour parler ou tout simplement pour communiquer en Algérie.

#### - Le français, l'anglais et l'espagnol

Le français est l'une des langues étrangères en Algérie. Elle s'est imposée avec la colonisation et s'est établie dans l'administration, les écoles et l'université. Après l'indépendance, cette langue n'a pas régressé, par contre, elle s'est élargie et est devenue la première langue étrangère en Algérie, enseignée depuis la troisième année primaire. L'anglais est la seconde langue étrangère enseignée depuis le collège, elle est comme l'outil de recherche privilégié des nouvelles technologies. L'espagnol est une langue moins importante que les deux autres

langues, elle est enseignée au secondaire et étudiée dans les universités. La langue espagnole est présente dans le parler algérien surtout dans les régions de l'Ouest de l'Algérie (Oran) et ses alentours, dû aux influences des colonisations espagnoles.

### 1.2. Définitions des concepts de base

La société algérienne est une société bilingue ou plurilingue. Elle se caractérise par un contact de deux ou plusieurs langues coexistant. Plusieurs phénomènes divers et variés résultent de ce contact linguistique. Il y a ce qu'on appelle, l'alternance codique, le phénomène de l'emprunt, le code-mixing et l'interférence linguistique.

#### - L'alternance codique

Elle est le premier des phénomènes résultant de la diversité linguistique en Algérie. « L'alternance codique » ou « le code-switching », ce terme plus célèbre dont J. Hamers et M. Blanc disent :

Une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux (et des plurilingues) est l'alternance de code (code-switching). Dans l'alternance de code ou (plusieurs) sont présent dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (x) appartient uniquement à la langue  $L_x$ , il en va de même pour un segment (y) fait partie uniquement à la langue  $L_y$  un segment peut varier en ordre de grandeur allant d'un mot à un énoncé ou un ensemble d'énoncés, en passant par un groupe de mots une proposition ou une phrase. Ensuite, il convient de distinguer entre l'alternance « entre-phrase » ou « inter-énoncé » et l'alternance inter-phrase dans laquelle les segments alternés sont des constituants de la même phrase.

L'alternance par définition, est le fait d'alterner de deux ou plusieurs langues dans une conversation. En effet, il est nécessaire de remonter aux spécialistes qui ont étudié ce phénomène et qui sont : John Gumperz (1972-1982-1989), Shana Poplack 1988, etc.

John Gumperz définit l'alternance codique dans la conversation comme : « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux système ou sous-système grammaticaux différents. ». A l'instar de John Gumperz (1989a) Shana Poplack 1990 : 37) définit l'alternance comme « la juxtaposition de phrase ou de fragments de phrase, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance codique peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique, interjective) ». Les deux définitions sont simultanées dans le cas de la juxtaposition et la succession de la production des

énoncés bilingues par les locuteurs mais ce qui attire dans la première, celle de Gumperz, c'est l'aspect linguistique. C'est-à-dire, pour avoir le phénomène d'alternance, il faut avoir un échange verbal par la présence des énoncés de deux systèmes (code) ou de deux sous-systèmes (deux variétés linguistiques), là où il y a juxtaposition et même il a noté dans sa définition que les locuteurs produisent des énoncés qui sont structurés aux niveaux de la grammaire. Par contre, la définition de Poplack, dit que dans le phénomène d'alternance de deux langues, il faut respecter les règles syntaxiques et morphologiques et phonologiques qui sont hypothétiques de l'une de ces langues.

#### - L'emprunt

L'emprunt est défini par Louis Dabène comme suit : « *Un des faits les plus fréquemment signalés est le passage d'un terme appartenant à une langue directement et intégralement (signifiant et signifie) dans le contexte d'une autre. C'est le mécanisme bien connu de l'emprunt* ». Selon le Dictionnaire Le Petit Larousse, l'emprunt est l'action d'emprunter qui veut dire faire passer. Ce procédé consiste à faire passer une forme (emprunt lexical) ou un sens (emprunt sémantique) d'une langue à l'autre. Jean Dubois dans son dictionnaire de linguistique « *il y a un emprunt linguistique, si un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B dit langue source) et que A ne possédait pas, l'unité ou un trait emprunté sont eux même qualifiés d'emprunt.* ». A partir des deux définitions on peut dire que l'emprunt est le processus qui consiste le plus souvent, pour une langue à introduire dans son lexique un terme venu d'une autre langue. L'emprunt peut être direct : lorsqu'une langue A emprunte directement à une langue B. ex : le « football » passe directement de l'anglais au français. Il peut être indirect lorsqu'une langue A emprunte à une langue (via une - ou plusieurs langue vecteur B. ex : le mot café de l'arabe « quahwa » est passé au français par le turc « quahwé » via l'italien.

#### - Le code-mixing

L'emprunt et le code switching, présents dans les pratiques langagières d'une grande partie des locuteurs algériens, tiennent une grande place dans notre corpus caractérisé par un mélange de code. Le code-mixing est défini par Hamers et Blanc (1983 :455) comme une « une stratégie de communication dans laquelle un locuteur mêle des éléments ou règles des deux langues et de ce fait brise les règles de la langue utilisée ». Dans le cas du code-mixing, « *des segments unilingues de la langue de base vont alterner avec des segments faisant simultanément appel aux règles de deux (parfois plus) système linguistique* » (Hamers et Blanc 1989 :199)

Pour nos locuteurs, la langue de base est l'arabe dialectal, en plus du français langue étrangère qu'ils vont devoir utiliser en situation formelle et informelle. A partir des deux définitions, on peut constater que le mélange de code ou code-mixing est que les mots ou les expressions de la langue 2 (langue française) et qui n'existent pas dans la langue de base (l'arabe dialectal), sont employées ou vont alterner avec les segments de la langue base, au même temps, obéissant à des règles de deux langues (française et arabe dialectal) par exemple : « *proposit el wasmah* » (traduction littérale : « j'ai proposé le truc »), le verbe « proposer » a été conjugué à la manière des verbes de l'arabe dialectal. Ce mélange de code fait appel à des règles de la langue arabe dialectale (la conjugaison).

## 2. Types et fonctions de l'alternance codique

### 2.1 Types de l'alternance codique

Plusieurs travaux ont porté sur le phénomène du code-switching par des spécialistes chercheurs en sociolinguistique. Il existe plusieurs types de ce phénomène, A. Bencherif (2009) a proposé une synthèse des différentes typologies élaborées par plusieurs sociolinguistes comme : la typologie de Shana Poplack, de John Gumperz, celle de Louis Dabène et Jacqueline Billiez. Ce sont des typologies pour étudier le code-switching. Nous avons choisi d'appliquer la typologie de Poplack sur notre corpus. Elle consiste à distinguer trois types d'alternance codique qui « peut être, selon la structure syntaxique des segments alternés ». Selon Poplack, elle peut être inter-phrastique, intra-phrastique et extra-phrastique.

- Inter-phrastique : dite aussi phrastique, lorsque deux phrases sont alternées ou deux segments longs de phrases ou de discours d'un même sujet parlant où les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur d'un tour de parole. Dans ce type d'alternance, le locuteur (le sujet parlant) a toujours cherché la facilité ou la fluidité dans la conversation, il se donne le choix de langue et de passage d'une langue à une autre, pour la réussite de faire passer le message. On peut constater que l'alternance inter-phrastique se trouve entre de phrases ou deux segments de phrase ou d'énoncé d'un même locuteur.

- L'alternance intra-phrastique : elle se produit à l'intérieur d'une phrase c'est-à-dire, lorsque deux éléments syntaxiques sont alternés dans une même phrase, ex : un suffixe ou un préfixe arabe dialectal et un lexème français. Ce type se base sur des règles grammaticales comme S. Poplack (1988 :23) : « *l'alternance peut se produire librement d'une phrase à l'autre pourvu qu'elles soient ordonnées de la même façon selon les règles de leur grammaires respectives* » Dans ce cas d'alternance, il faut

que le locuteur ait la compétence de deux langues c'est-à-dire il doit maîtriser les deux langues alternées.

- L'alternance extra-phrastique : est le fait d'insérer dans le discours ou la parole, des expressions figées, des locutions idiomatiques ou des proverbes c'est-à-dire le fait d'introduire ces expressions de la langue B dans la langue de base A et même l'inverse.

## 2.2. Les fonctions de l'alternance codique

Nous avons, dans le cas des fonctions d'alternance codique, comme modèle celui de John Gumperz, celui-ci a proposé six fonctions, celles des citations et le discours rapporté, la désignation d'un locuteur, les interjections, la réitération, la modalisation d'un message et la personnalisation versus objectivation. Les citations : est le fait de citer un propos célèbre d'un auteur ou la formule idiomatique. Selon Gumperz, le locuteur fait appel à des locutions ou des énoncés idiomatiques de la seconde langue pour les utiliser dans la langue A.

Désignation d'un locuteur : la deuxième fonction sert à cibler ou désigner un locuteur pour dresser un message. Les interjections : cette fonction sert à utiliser des interjections ou des éléments phrastiques dans le discours. La réitération : elle consiste à reformuler ou traduire un message de L1 en L2 ou l'inverse comme Gumperz a dit : « *il est fréquent qu'un message exprimé d'abord dans un code soit répété dans un autre, soit littéralement, soit une forme quelque peu modifié* » (J. Gumperz 1989 :77). La modalisation d'un message : il s'agit « *de modaliser telles phrase et complément de verbe, ou prédicat suivant une copule* » (Gumperz, 1989, p78)

La personnalisation vs objectivation d'un message : la dernière fonction et à travers les exemples présentés par Gumperz (1989), le locuteur change de langue pour plusieurs raisons : exprimer son opinion personnelle, constater une affirmation, etc.

## 3.Méthodologie : Présentation et analyse du corpus

Notre corpus, sera constitué de dialogue soit à l'intérieur d'une classe (cadre formel) soit des dialogues entre étudiants dans des situations hors de la classe, à la cafétéria, dans la rue, etc. (cadre informel).

Nous allons analyser notre objet d'étude (notre corpus), en nous basant sur une approche sociolinguistique. Nous allons essayer de décrire notre corpus en définissant les différents phénomènes qui résultent des contacts de langues ; aussi définir et analyser la typologie et les fonctions de l'alternance codique selon notre choix des méthodes d'analyse de S. Poplack. On commencera par une analyse qualitative puis on soumettra notre corpus à une analyse qualitative.

### 3.1 Analyse qualitative

a) Alternance inter-phrastique : Dans ce type d'alternance, on trouve deux phrases alternées. La première en langue française et la seconde en langue arabe dialectal et peut être l'inverse. Tout ce qui est intéressant, c'est que le locuteur cherche à faciliter les échanges de discours. En partant de notre corpus, on trouve beaucoup d'illustration qui montrent ce type d'alternance.

Ex1 : C'est très profond comme rêve, *wach cheft dik lila ?* (tu as vu quoi cette nuit-là ?)

Les deux propositions sont juxtaposées, séparées par une virgule, la première est en français, la deuxième est en arabe dialectal.

Ex2 : Voilà, mon ami est un chômeur et « *madabik tchouflah blassa* ». (Ça fait plaisir que tu lui trouves un travail)

Les deux phrases sont juxtaposées par une conjonction de coordination « et », la première a été formulé en français et la seconde, en arabe dialectal.

Ex3 : *Matkatrch mçaya el hadra*, trouve-moi la solution. (Ne parles pas beaucoup avec moi)

Ex4 : *Kifach ?* Monsieur je n'ai pas compris. (Quoi ?)

Dans ces cas, la première proposition est en arabe dialectal et la seconde, en français.

b) Alternance intra-phrastique : Lorsqu'un segment de L2 introduit à l'intérieur d'un syntagme de la L1. Dans ce cas, on doit respecter les règles syntaxiques des deux langues c'est-à-dire en maîtrisant les deux langues alternées.

Ex1 : J'adore les animaux (chat, les chiens, les oiseaux...), tous qui volent, tous qui nagent, *el Hawanate* (les animaux), et toi cher ami ?

Dans ce cas, le mot « Hawanate » est introduit dans un syntagme français.

Ex2 : La la ! *Service sghir machi Haja*. (Non, non, un petit service, ce n'est pas grand-chose)

Le mot « *service* » ici, qui est un mot français, est à l'intérieur d'un syntagme arabe dialectal. Dans notre corpus, on trouve aussi un autre cas qui peut être considéré comme un emprunt et un code-mixing. Par exemple : *bach npartagé l'amour ta3i pour les animaux*. (Pour que je partage mon amour pour les animaux). Le mot *partagé* se compose de deux segments : « n » qui appartient à la syntaxe de l'arabe dialectal et qui renvoie au pronom personnel « je » et aussi au « nous » et la base « *partagé* » reste telle qu'elle est, dans ce cas on peut dire qu'il respecte les deux règles des deux langues alternées.

Ex3 : *Kayan* pleins d'associations, Monsieur. (Il y a)



Cet exemple montre une alternance de type intra-phrastique parce qu'il introduit un mot arabe dialectal "kayan" dans un syntagme français

c) L'alternance extra-phrastique : Selon J.F. Hamers et M. Blanc, l'alternance extra-phrastique est le fait d'introduire « les expressions idiomatiques que le locuteur peut utiliser dans son discours. Il est à noter que l'alternance extra-phrastique ne requiert qu'une compétence très limitée dans la seconde langue » (1983 :198). Ce type d'alternance sert à insérer les expressions idiomatiques, les expressions figées, dans un discours.

Ex1 : Je suis *mdf* (mort de faim)

Cette phrase est une expression figée qui est d'origine algérienne (arabe dialectal), le locuteur a tellement faim qu'il dit « je suis mdf ». Cette expression est une abréviation qu'on ne trouve pas dans la langue française.

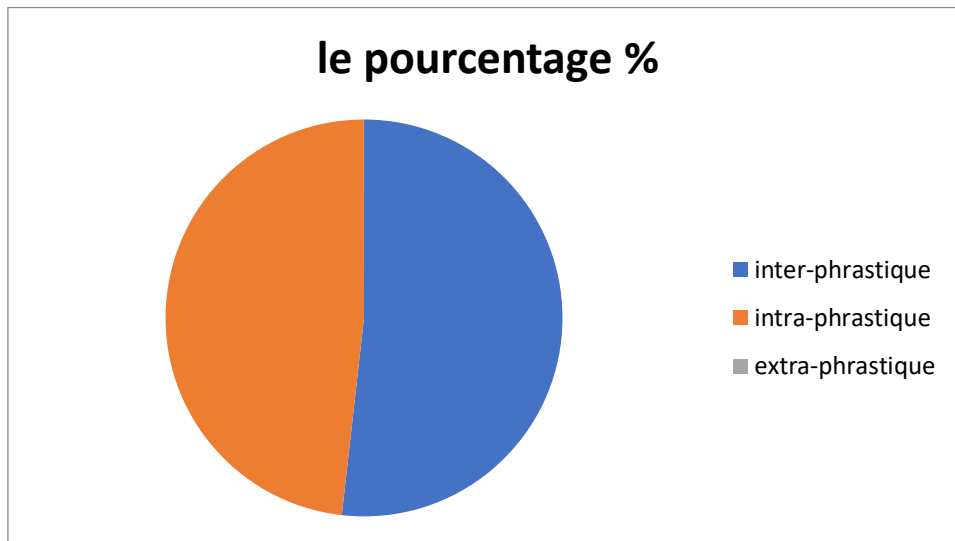
### 3.2. L'analyse quantitative

Tableau qui contient chaque type d'alternance et le nombre de chaque type avec des pourcentages par rapport à l'ensemble des alternances réalisées dans notre corpus

Type d'alternance	Le nombre d'alternance	Le pourcentage
Inter-phrastique	72	50.34%
Intra-phrastique	67	46.85%
Extra-phrastique	02	1.42%

Tableau 1

A partir de ce tableau1, on peut constater que l'alternance inter-phrastique et intra-phrastique est largement dominante dans notre corpus avec des pourcentages à peu près semblable. Pour l'alternance inter-phrastique, la moyenne adéquate est de 50.34% soit 72 phrases de la langue A alternées avec des phrases de la langue B et vient l'alternance intra-phrastique avec un pourcentage de 46.85% avec 67 éléments insérés. Concernant l'alternance extra-phrastique et vu que sa présence est moins, nous avons compté les expressions figées présentes dans notre corpus avec une moyenne très basse de 1.42%, nous avons trouvé deux expressions.



#### Secteur1

Ce que nous remarquons dans ce secteur que les deux types d'alternances (inter et intra) sont plus au moins équivalents et pour la fréquence de l'alternance extra-phrastique est très basse. Les deux grandes fréquences montrent que la langue de base est celle de la langue arabe dialectale. Nos étudiants, dans notre corpus alternent la langue arabe dialectale avec le français et cette alternance montre qu'ils sont bilingues et ils utilisent toutes les ressources de leur répertoire verbal, quand ils passent d'une langue à l'autre ou quand ils Switchent les deux langues, et, parfois cela peut même provoquer des situations comiques.

Notre étude montre que, lorsque le locuteur algérien (dans notre cas, les étudiants du département) parle en faisant un aller-retour entre deux langues, ils déforment (algérianise) les mots, chose qui fait apparaître certaines variations linguistiques, on constate que l'alternance codique est l'un des phénomènes qui résultent du contact de langue ou le bilinguisme qui caractérise la société algérienne en général et nos interlocuteurs étudiants en particulier.

#### 3.3. L'emprunt ou la manifestations de l'emprunt

L'emprunt est le processus qui consiste le plus souvent pour une langue d'introduire dans son lexique un terme venu d'une autre langue. Notre corpus contient un nombre d'éléments importants qui sont des emprunts qui ont des caractéristiques morphologiques et phonologiques de l'arabe dialectal qui est une langue emprunteuse dans notre objet d'étude, nous avons remarqué plusieurs éléments, qui font partie du vocabulaire français standard, qui sont soumis aux règles syntaxiques de l'arabe dialectal. Nous allons essayer d'illustrer ces cas d'emprunt par un tableau 2 contenant ces verbes relevés de notre corpus.

Les verbes	Préfixe	La base	Suffixe	Traduction
Nposéhalak	N	Posé	halak	Je te la pose
Remarkit	/	Remarque	It	J'ai remarqué
Yimité	Y	Imite	/	Il imite
Yatchargea	Yat	Charge	A	Il se charge
Matperdouche	Mat	Perde	Ouch	Ne perdait pas
Sona	/	Sone	A	Il sonne
Mat'chargealich	Mat	Charge	Alich	Il ne me charge pas
Manatcalmach	Manat	Calme	Ach	Je ne me calme pas
Manbogich	Man	Bouge	Ich	Je ne bouge pas
Déposé	N	Dépose	E	Je dépose
Ndomandilak	N	Demande	Ilak	Je te demande
Nexportiha	N	Exporte	Iha	Je vais l'exporter
Avanciwe	/	Avance	Iwe	Nous nous avançons
Nproposilak	N	Propose	Ilak	Je te propose

Les exemples que nous avons classés dans le tableau, sont des types d'emprunts ayant conservé leurs caractéristiques qui alternent avec les constituants de la langue d'accueil qui est l'arabe dialectal.

Nous observons donc que chaque verbe a donc subi une transformation particulière, par exemple, le verbe « remarkit », est un emprunt dérivé qui prend un rajout d'un suffixe « it » qui est un suffixe de l'arabe dialectal. Le « i » est une marque de la terminaison du passé composé « é » du français. Le « t » est une marque qui renvoie au pronom personnel « je » (l'ai remarqué). Un autre

exemple avec le verbe « npozihalak », le préfixe « n » est une marque arabe dialectale qui renvoie au pronom personnel « je » et parfois il renvoie au pronom personnel « nous », la base est « poz » ayant subi une transformation phonétique, car le son « s » se prononce « z » entre deux voyelles. Le suffixe « ihalak » : le « i » ici remplace le phonème « é » parce que le phonème « é » n'existe pas dans la langue arabe, « ha » renvoie à « la question », c'est-à-dire il remplace le COD. Et le suffixe « lak » renvoie au COI qui est son interlocuteur : on peut dire « je te l'ai posé » :

i —————> ai et é  
Ha - —————> la question  
Lak —————> à son ami

Un autre exemple est le verbe « présentili » qui est au mode de l'impératif, ici le locuteur donne un ordre, celui de présenter une personne. Le verbe subit une transformation morphosyntaxique, c'est-à-dire il remplace le son « s » par le phonème « z » et la terminaison « ez » par « i » parce que le son « é » n'existe pas dans la langue arabe et le suffixe « li » renvoie à lui-même (moi). Le verbe « manatcalmach » a subi une transformation morphosyntaxique par l'ajout de plusieurs préfixe et suffixe :

-« Ma...ch » : est toujours la marque de la négation de la langue arabe dialectal.  
-« nat » : « n » renvoie au sujet de la première personne « je » et « t » est la marque des verbes pronominaux de l'arabe dialectal et qui remplace le pronom réfléchi « se » qui caractérise les verbes pronominaux dans la langue française.  
-« a » est la terminaison des verbes qui se conjugué au présent dans l'arabe dialectal et qui remplace la terminaison « e » au présent de l'indicatif dans la langue française.

Enfin, pour le verbe « navanciwe », on peut dire que cet emprunt se compose d'une base française et l'ajout d'un préfixe et d'un suffixe. Le préfixe « n » comme on a dit au préalable qu'il est une marque qui renvoie au pronom personnel du pluriel « nous » et le suffixe « iwe » ici remplace la terminaison « ou » dans la langue arabe dialectale. Le suffixe « iwe » ici est spécifique au parler régional citadin de la région de Tlemcen. Notre étude a pour autre objectif d'étudier un autre type d'emprunt, celle des noms. Ce sont des unités de la langue française qui alternent avec des termes en arabe dialectal, il s'agit des termes français qui sont prononcés d'une manière arabe, c'est-à-dire ils sont arabisés ou algérianisés comme dit Dominique Caubet : « *cette prononciation maghrébine du français est intimement liée à la question de l'identité* » (2001b :129), voici quelques exemples classés dans le tableau ci-dessous.

Les substantifs	La traduction
El trisinti	L'électricité
El problème	Le problème
El cado	Le cadeau
Mousiqa	La musique
Simana	La semaine
Style taço	Son style
Tirifoune	Le téléphone
Service	Le service
El projet	Le projet
Tfanyine	La fainéantise
El cridi	le crédit
El facebook	Le facebook
Bronzage	Le bronzage
Dossier	Le dossier
Blasa	La place
El koté	La coté
El coina	Le coin
El vide	Le vide
Boita	La boîte
Tomobile	L'automobile
El françés	Le français
El question	La question
El phénomène	Le phénomène

El téléphone	Le téléphone
--------------	--------------

Tableau 3

Les substantifs en français se caractérisent toujours par un déterminant devant le nom et ils sont considérés comme des modalités et sont des emprunts plus en moins utilisés dans les pratiques langagières algériennes qui sont nombreux dans notre corpus. Nous allons essayer de les analyser sur deux niveaux : analyser les substantifs ayant subi des transformations morphosyntaxiques et phonologiques, et ensuite analyser les emprunts qui conservent leurs prononciations et leurs sens. De plus, nous allons essayer de les analyser sur deux plans : la modalité nominale arabe et l'absence de cette modalité.

“blasa”, le locuteur remplace le phonème « p » par le phonème « b » parce que le phonème « p » n'existe pas dans la langue arabe dialectale, ce sont des consonnes bilabiales et on peut donc le remplacer par un phonème qui a la même articulation phonologique. Cet emprunt, est un substantif sans modalité nominale arabe qui accompagne le nom toujours par « el ».

« El coina » vient du mot « le coin » qui a été algérianisé par le locuteur. Ce substantif a subi une transformation morphosyntaxique. Il a été anticipé par la modalité arabe dialectal « el ».

« tonobile » il s'agit d'un double emprunt : de l'objet et de l'unité linguistique pour le désigner. L'unité linguistique « automobile » est passée du Français à l'arabe : « Automobile » [tonobile]

La modalité nominale arabe : En arabe, les substantifs se caractérisent par une modalité présente toujours à l'initial, qu'ils soient masculin ou féminin. En citant quelques exemples :

Substantif masculin : el téléphone, (le téléphone), el vide, (le vide), el français, (le français).

Substantif féminin : el coté (une coté), el question, (la question).

Essono (1998 :129) propose une définition à l'emprunt : « *Il consiste en l'intégration dans une langue de termes désignant des concepts et des objets issus d'une autre technologie, d'une autre réalité linguistique d'une autre langue.* »

#### 3.4. Le code-mixing ou le mélange de code :

Comme nous avons déjà remarqué, l'emprunt et l'alternance codique, présents dans les pratiques langagières d'une grande partie des locuteurs algériens, prennent une grande place et important dans notre cas d'étude, un autre phénomène caractérise également notre corpus, c'est le mélange de code.

Le code-mixing est défini chez les bilingues comme J. Hamers et M. Blanc, comme : « *Il est caractérisé par le transfert d'éléments d'une langue Ly dans la langue de base Lx ; dans l'énoncé mixte qui en résulte, on peut distinguer des segments unilingue de Lx alternant avec des éléments de Ly qui font appel à des règles des deux codes (...)* » (Khaoula.T.Ibrahimi 1997 :114).

Nous avons déjà relevé quelques exemples dans le tableau 2 et 3 : « yatchargea » ; « manbougich » ; « tricinti » ; « ndomondilak ». Ce que nous avons remarqué dans ces exemples, c'est que, des éléments de la langue française, sont mixés et mélangés aux éléments de la langue arabe dialectale. Il semble que les locuteurs, quand ils mixent les deux codes, ils sont en train de réinventer une langue marquée par le métissage et l'hybridation. Les verbes français sont intégrés au système de la langue arabe, sont conjugués à la manière des verbes arabes dialectaux, et de ce fait brisent les règles de la langue utilisée qui est la langue française comme Hamers et Blanc soulignent, le code-mixing « *est une stratégie de communication dans laquelle un locuteur mêle des éléments ou règles des deux langues et de ce fait brise les règles de la langue utilisée* » (1989 :455). Si on prend l'exemple : « ma tchargealich » (il ne se charge pas), il y a un mélange de code, deux systèmes mixés, c'est-à-dire le verbe français (se charger) est conjugué à la manière du verbe arabe avec les suffixes et préfixes caractéristiques. Les verbes appartiennent alors au paradigme des verbes trilitères du dialectal et se composent d'une manière identique (Ibrahimi 1997 :117). Ici le verbe français a été mélangé au système arabe dialectal, il subit des transformations en ajoutant le suffixe et le préfixe de la négation « ma...ch ».

Concernant les noms, ils sont mixés aux éléments de l'autre système, ils ont alterné vers l'arabe dialectal comme l'exemple du mot « tricinté », il perd son « élé » au début et l'ajout du phonème « n » au milieu du mot. Pour conclure, nous pouvons dire que le code-mixing est un phénomène très fréquent dans notre corpus. Ce phénomène désigne « *l'insertion d'un ou plusieurs éléments français dans un énoncé en langue maternelle* » (Echu. G 2012 :176). A partir de cette définition, on peut constater le mélange de code comme un phénomène par lequel, des segments de la langue de base sont alternés vers les segments de la langue enchâssée, on peut aussi faire appel aux règles des deux systèmes alternés.

## **Conclusion**

Comme l'alternance codique, l'emprunt linguistique et le code switching sont des phénomènes résultant de la diversité linguistique, du bilinguisme qui caractérise la société algérienne et notre corpus composé de dialogues peut être considéré comme une illustration pour donner une configuration de la situation

sociolinguistique en Algérie et plus particulièrement dans le milieu étudiant. Notre recherche est loin d'être achevée, le terrain reste à défricher pour reconnaître les différents aspects de la réalité linguistique en Algérie. Cependant, à la lumière des premiers résultats, nous pouvons confirmer notre hypothèse, est que l'alternance codique utilisée par les étudiants est le plus souvent dans un but de créativité linguistique.

### Références bibliographiques

- Ali Bencherif, Z. (2008, 2009), *L'alternance codique arabe dialectal/ français dans les conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/ non immigrés, thèse de doctorat*, Université de Tlemcen. Algérie.
- Bahloul, N. (2010) *Construction transitive et apprentissage des micro-systèmes du verbe chez des apprenants arabophones de FLE, thèse de doctorat*. Université d'Annaba. Algérie.
- Boukous, A, (1995), *Société, langues et cultures au Maroc*, Publication de la Faculté des Lettres, Rabat.
- Caubet, D. 2001b. « *Comment appréhender le code switching ?* ». *Comment les langues se mélangent. Code switching en Francophonie*, éd. Cécile Canut / Dominique Caubet, 21-32. Paris, Harmattan.
- Dabène, L. (2000), *Pour une didactique plurielle. Quelques réflexions*. Dans Billiez (dir.), *la didactique des langues dans l'espace francophone : Unité et diversité*.
- Echu, G. (2012), *Bilinguisme officiel au Cameroun, étude linguistique et sociolinguistique*, Harmattan Cameroun.
- Essono, J. M., (1998), *Précis de linguistique générale*, Harmattan
- Kherbache, A. (2004) *De l'inscriptible à l'illisible : pour une didactique interventionniste de l'écrit*, Séminaire national sur l'écrit : De la théorie aux pratiques scolaires, Université d'Annaba, Algérie (non publié).
- Gardner-Chloros, P. (2009) *Code Switching*, Presse Universitaire de Cambridge, Cambridge.
- Gumperz, J. J, (1989), *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Harmattan.
- Hamers, J. F et M. Blanc, (1983), *Bilinguïté et bilinguisme*, Mardaga, Bruxelles.
- Poplack, S. (1988), *Conséquences linguistiques du contact de langue : un modèle d'analyse variationniste*, *Langage et société*, n°43, Maison de l'homme.
- Taleb Ibrahim, K. (1995), *Algériens et leurs langues*, El Hikma, Alger